



**Notre PROGRAMME
pour une ville vivante et solidaire**



**Jean-François
BRIDET**

Municipales
**15 & 22 mars
2026**

SOMMAIRE

- 4** NOS 4 PILIERS
- 6** FINANCES **stop à la fuite en avant**
- 7** DÉMOCRATIE **enfin la participation citoyenne**
- 8** SANTÉ **prévenir et soigner**
- 9** ALIMENTATION **vers la sécurité sociale de l'alimentation**
- 10** VIE ASSOCIATIVE ET SPORTIVE **accompagner et valoriser**
- 11** CULTURE **diffusion et création partout, pour toutes et tous**
- 12** GRAND-ÂGE ET HANDICAP **prendre soin des plus vulnérables**
- 13** SÉCURITÉ ET TRANQUILLITÉ **une ville qui protège**
- 14** ENFANCE ET JEUNESSE **s'épanouir pour agir dans sa ville**
- 15** NATURE EN VILLE **place au vivant !**
- 16** MOBILITÉ **pour la liberté et vers la gratuité**
- 17** VIE ÉCONOMIQUE **pour des activités utiles et durables**
- 18** LOGEMENT **un droit pour chacun-e**
- 19** CONTRE LES DISCRIMINATIONS **un engagement au quotidien**
- 20** URBANISME **préparer l'avenir, consulter avant d'agir**
- 21** UNE VISION POUR LES QUARTIERS
- 22** CENTRE-VILLE
- 23** MAUNOURY ET HÔTEL-DIEU / ABBAYES DE SAINT-BRICE
- 24** MADELEINE / SAINT-CHÉRON / HAUTS DE CHARTRES
- 25** BEL-AIR / HAUTS-SAUMONS / RECHÈVRES / BAS-MENUS
- 26** BASSE-VILLE / ANCIENNE BASE AÉRIENNE BA122
- 27** CHARTR'EXPLO
- 28** MAISONS DE QUARTIER
- 29** GRANDS-PRÉS / RIGEARD
- 30** LES 40 CANDIDAT·ES /
ÉTHIQUE ET GOUVERNANCE





Cher-es concitoyen·nes,

Depuis 2020, les 6 élu·es de Chartres Écologie et Chartres à Gauche s'opposent d'une même voix aux dérives climato-négationnistes, ultralibérales et autoritaires de la majorité municipale. Lors de l'élection législative de 2024, **la dynamique du Nouveau Front Populaire** m'a placé en position favorable sur l'ensemble des bureaux de vote chartrais.

La tâche m'a été confiée de consolider cette force pour faire gagner un **projet démocratique, responsable, solidaire et écologique** lors des élections municipales. Ainsi est née le 1^{er} mars 2025 **Chartres en Commun, union citoyenne de la gauche et de l'écologie**.

Depuis, nous vous avons rencontrés et écoutés. Vous nous avez inspiré nombre de propositions concrètes, confié vos inquiétudes et confirmé vos attentes. Ces échanges et 6 ateliers citoyens ont nourri notre programme, dans un bel exercice d'intelligence collective. Cette méthode de **participation citoyenne** et de **démocratie permanente** inspirera notre mandat.

Né à Chartres, j'y ai suivi mes études secondaires, créé mon entreprise et assuré l'éducation de mes 4 enfants. Mes engagements associatifs (sport et théâtre) et militants, hors partis, articulent depuis longtemps mon goût du collectif et les luttes écologiques et sociales.

En tant que maire, je serai le coordonnateur et le garant d'élu·es engagés dans le dialogue entre vous et les personnels communaux dont j'encouragerai la créativité et valoriserai les compétences au service du projet collectif et de l'intérêt général.

25 ans comme architecte et 5 ans comme vice-président du Conseil Régional ont renforcé ma capacité à rassembler des opinions et des intérêts divers afin de faire aboutir des projets innovants et ambitieux. Mon expérience du marathon y ajoute l'endurance et le goût de l'effort que cette mission réclame. Comme Chartres en Commun, notre majorité d'union régionale puise dans le dialogue et la diversité sa capacité à agir pour l'intérêt général. J'ai pu y engager la végétalisation des cours de la moitié de nos lycées d'ici 2028. Les lycéen·nes de Marceau et Jehan de Beauce bénéficient déjà de cette politique.

Je mettrai à profit ce sens du dialogue avec les autres maires de l'agglomération pour que Chartres Métropole devienne un espace de coopération par l'intelligence collective.

Les 15 et 22 mars prochains, vous pourrez vous offrir une respiration démocratique à Chartres.

Voter Chartres en Commun, faire confiance à l'union citoyenne de la gauche et de l'écologie, c'est reprendre votre ville en main !



NOS 4 PILIERS

En 25 ans, Chartres a vu l'ultralibéralisme détruire nos arbres et nos vies. Il est temps d'en finir avec l'exercice autoritaire et méprisant du pouvoir municipal.

Nous sommes l'alternative démocratique, écologique et solidaire. Notre objectif : permettre aux Chartrain·e·s de décider des projets à mener pour vivre dignement et préparer un avenir viable et désirable.

Nous avons initié cette révolution démocratique en vous proposant de participer à la construction de notre programme.

Nous avons bâti un projet cohérent basé sur 4 piliers : **démocratie, justice sociale, écologie et lutte contre les discriminations.**

Ils structurent nos propositions pour résister collectivement et localement à la violence de la société actuelle et inventer de nouvelles manières de vivre ensemble.

Nous avons une vision globale et des propositions concrètes :

- Stopper la vente du patrimoine public aux intérêts privés
- Mettre en place une planification écologique basée sur le choix responsable des chantiers à engager et des services à organiser. Elle se fera au bénéfice de toutes et tous.
- Impliquer les citoyen·nes dans ces choix collectifs sera la priorité de notre mandat.
- Réinvestir dans les services publics, se réappropriier les biens communs et les préserver pour construire un avenir serein.

Chacun·e sera invité·e à participer pour que notre ville devienne un espace d'émancipation, de créativité et de responsabilité.

Nous voulons une ville pour l'ensemble des Chartrain·es, pas une vitrine.

Jamais la nature ne sera oubliée ; personne ne sera laissé de côté.

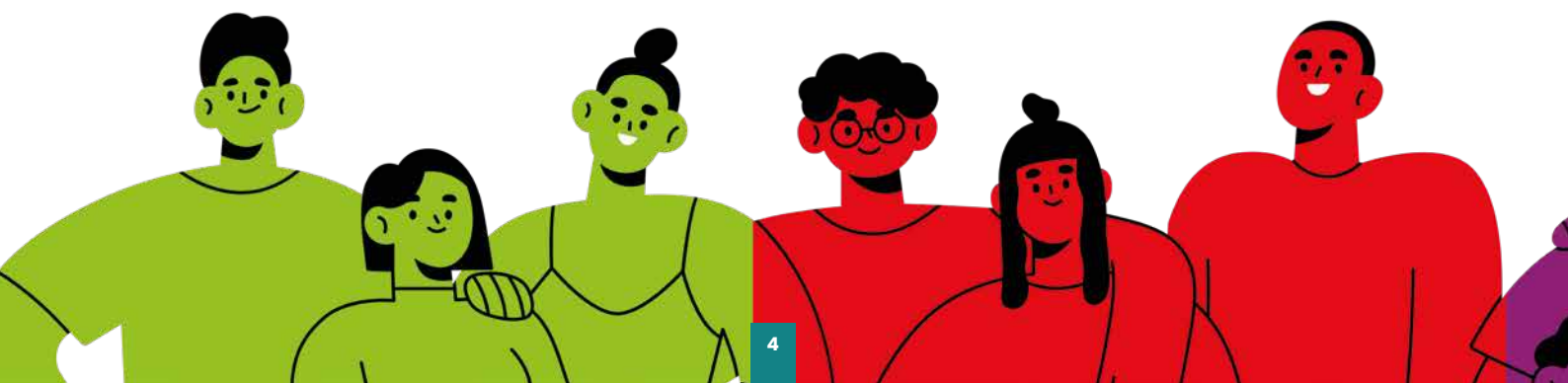
La solidarité est ce qui nous humanise.

1 DÉMOCRATIE

Tout au long du mandat, nous donnerons aux habitant·e·s un réel pouvoir d'initiative et de décision. Une échelle de participation citoyenne permettra de porter des propositions et d'organiser des **référendums locaux**. Toutes les maisons de quartier abriteront de véritables **assemblées citoyennes locales, dotées de moyens financiers et humains et d'un droit de suivi des projets municipaux**.

Pour les grands enjeux de la ville, des **conventions citoyennes thématiques**, composées de citoyen·nes tiré·es au sort, seront mises en place sur le modèle de la Convention citoyenne pour le climat. **La jeunesse sera pleinement associée** à ces espaces de décision, y compris les moins de 18 ans, comme acteurs à part entière de la vie démocratique.

Une **plateforme participative** garantira information, transparence et contrôle des élu·es, dans un esprit de confiance et de responsabilité partagées.



2 JUSTICE SOCIALE

Mieux protéger les Chartrain-es c'est leur donner le pouvoir de se loger dignement, se soigner, se déplacer librement, se nourrir correctement et accéder aux services publics.

Nous voulons faire de la ville un rempart contre les inégalités en investissant massivement dans le logement social, par la **réhabilitation, la construction et la fin des expulsions sans relogement**.

Nous voulons rendre la ville accessible, notamment par la **gratuité des transports collectifs**.

Nous expérimenterons une **sécurité sociale de l'alimentation**, dans la continuité des grandes conquêtes sociales de 1945, afin de garantir à toutes et tous une alimentation saine et accessible.

Nous rendrons les **services publics municipaux accessibles dans tous les quartiers**, pour que chacun·e puisse vivre dignement, décider et agir, quel que soit son lieu de vie.

3 ÉCOLOGIE

Notre civilisation industrielle pèse lourdement sur notre santé, celle des rivières, des glaciers, des océans, des sols, de l'air, de l'eau, de la faune et de la flore.

Les alertes scientifiques se multiplient : les événements climatiques extrêmes s'intensifient et le monde vivant s'effondre.

Chartres assumera sa part de responsabilité pour enrayer cette dérive et adaptera nos lieux de vie aux défis du climat et de la pollution.

Vous participerez à réorienter les décisions, les budgets, les aménagements et l'économie locale pour bâtir ensemble une ville plus sobre et plus robuste où il fera durablement bon vivre.

Les solutions fondées sur la nature iront de pair avec la réduction des inégalités sociales : **pas d'écologie sans solidarité** !

4 LUTTE CONTRE LES DISCRIMINATIONS

La lutte contre toutes les discriminations n'est pas un combat périphérique mais central pour la Liberté, l'Égalité et la Fraternité.

Chartres deviendra réellement inclusive, accessible à toutes les personnes en situation de handicap. Notre équipe municipale combattra résolument le racisme, l'islamophobie, l'antisémitisme, le sexisme et la discrimination envers les personnes LGBTI. Pour cela, **nous développerons et soutiendrons les structures d'accueil, les associations et le travail de formation et de sensibilisation**.

Chaque discrimination possède ses spécificités. Les personnes concernées sont les plus légitimes pour mener ces combats, et nous serons à leurs côtés.

Nous souhaitons renforcer la culture de la paix : **une ville solidaire, ouverte sur le monde**. Elle favorisera, notamment grâce à ses jumelages, les échanges avec les peuples luttant pour leur autodétermination.



FINANCES

stop à la fuite en avant

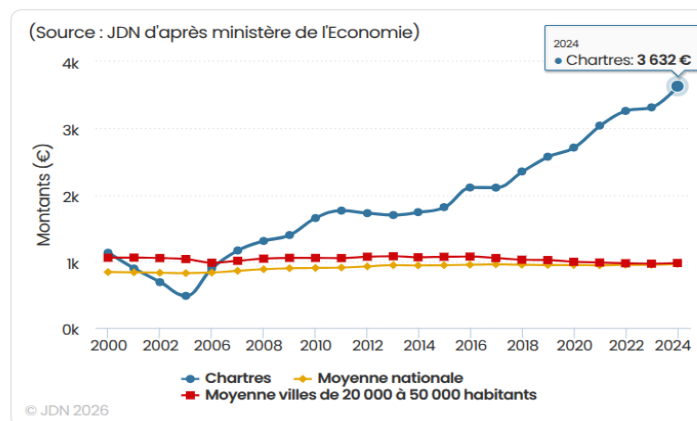
Les choix budgétaires passés ont conduit à creuser la dette de façon préoccupante. La multiplication des sociétés satellites a engendré une certaine opacité. Nous garantirons une gestion responsable et équitable, en orientant la dépense publique pour répondre aux besoins réels des habitant·e·s. Nous assainirons les finances locales, condition indispensable pour la continuité et le développement de services publics de qualité.

**La dette de Chartres est
4 X plus élevée
que la dette moyenne
des communes
de même taille.**

En 2024, la Ville a remboursé 8,25 millions d'euros pour le capital et dépensé en pure perte **3,41 millions d'euros en intérêts.**

UNE DETTE DISPROPORTIONNÉE

Dette par habitant de Chartres



EXIGER LA TRANSPARENCE ET BÂTIR UN BUDGET DE RUPTURE

Dès le début de notre mandat, nous engagerons un plan d'action pour reprendre en main nos finances :

- >> **un audit de tous les engagements financiers de la Ville ;**
- >> **des débats participatifs d'orientation ;**
- >> **un budget 2027 de rupture.**

Nous dégagerons ainsi, avec vous, des marges de manœuvre pour lancer des politiques de transformation sociale et écologique.

Nous ferons preuve de responsabilité dans l'action publique.

DES EXEMPLES POUR ÉCONOMISER SANS PRIVER LES HABITANT·E·S

Au niveau de la Ville

- >> Remplacement du projet de bétonisation de l'esplanade de la cathédrale par un jardin arboré : 9 millions d'€
- >> Annulation du projet de parking souterrain « Saint-Pierre » au profit d'une réflexion globale d'aménagement avec les habitant·es du quartier : 19 millions d'€
- >> Renoncement aux frais de représentation du maire
- >> Réduction des coûts de communication (ex : diffusion excessive des « Votre Ville »)

Au niveau Agglo

- >> Abandon du projet de Maison de la Cosmetic Valley face à la Cathédrale: 12 millions d'€
- >> Réinterroger l'extension de la vidéosurveillance : 12 millions d'€
- >> Stopper la participation aux coûts de construction du projet d'autoroute A154

DÉMOCRATIE enfin la participation citoyenne

La démocratie participative est au cœur de notre engagement. À Chartres, depuis 25 ans elle est en sommeil : la concertation avec la population est factice. Les grands projets de la ville sont systématiquement imposés alors qu'ils conditionnent durablement notre quotidien. Face à ce constat inquiétant, notre objectif est clair : **réactiver la démocratie locale** et permettre aux habitant·e·s de participer pleinement à la vie de la cité.

TRANSPARENCE ET DÉMOCRATIE PERMANENTE

- >> **Une échelle de participation citoyenne** s'étendra de la sollicitation des élu·es par les citoyen·nes jusqu'à la possibilité d'un référendum local.
- >> **Une plateforme numérique** recevra vos propositions et permettra de suivre l'avancée des demandes et évaluer les projets.
- >> **Des espaces d'affichage libre** plus nombreux.
- >> **Un journal municipal** où tout le monde pourra s'exprimer.

Nous faciliterons l'émergence de **médias associatifs ou gérés par des collectifs d'habitant·es**.

La salle du conseil pourra accueillir débats citoyens, conférences et projections gratuites sur le modèle des universités populaires.

LES CONSEILS DE QUARTIER : DES ESPACES DE CONSULTATION ET DE DÉCISION

Chaque quartier sera doté d'un conseil de quartier autonome, ouvert à tous.

Ces conseils seront composés de personnes tirées au sort, de volontaires et de responsables associatifs. Une charte en garantira les équilibres et la diversité.

Ils se réuniront plusieurs fois par an dans les maisons de quartier avec l'appui de la Mairie

et disposeront d'un budget propre pour réaliser leurs projets. Lieux de débat et d'expression démocratique, ils pourront intervenir dans les politiques municipales.

Dans ces conseils, **l'intégration d'enfants et d'adolescents pourra être expérimentée.**

Un·e adjoint·e sera dédié·e à la coordination de la vie démocratique chartreuse.

Proposition d'échelle de participation citoyenne

Nb de signatures	% de population	Effet déclenché
400 signatures	1%	Réponse écrite obligatoire de la mairie dans les 30 jours
800 signatures	2%	Réunion publique organisée avec des élu·es et des citoyen·nes
2000 signatures	5%	Création d'un groupe de travail composé d'élus·es et de citoyen·nes
4000 signatures	10%	Inscription obligatoire à l'ordre du jour du conseil municipal
8000 signatures	20%	Organisation d'un vote auprès des habitant·es (référendum ou consultation)



SANTÉ prévenir et soigner

Avec le départ en retraite de nombreux médecins, Chartres manque cruellement de praticiens : généralistes, kinés, dentistes, psychiatres, gynécologues... Beaucoup de Chartreins n'ont plus de médecin traitant. Si la santé relève principalement de la compétence de l'État, il existe des leviers que nous mobiliserons pour restaurer progressivement un accès aux soins décent. Un dispositif fonctionne actuellement très bien à Chartres, celui du Centre de santé polyvalent situé dans le quartier de Beaulieu. Mais en raison d'une demande croissante et du nombre insuffisant de soignants, ce centre se trouve aujourd'hui saturé.

L'IMPLANTATION DE NOUVEAUX SOIGNANTS

Nous agissons avec les institutions (Département, Région, ARS et les différents ordres) pour **inciter les étudiant-es à effectuer leurs périodes de stage à Chartres. Nous faciliterons l'installation des internes et externes.**

Nous accompagnerons les professionnel·les exerçant en libéral pour **trouver un local et un logement.**

UN RÉSEAU DE CENTRES LOCAUX DE SANTÉ

Nous recruterons de **nouveaux médecins salariés du CCAS**, avec l'aide de la Région. **Nous développerons ces centres dans d'autres quartiers**, en rassemblant divers intervenants médicaux et sociaux.

UNE ACTION COORDONNÉE ET COOPÉRATIVE GRÂCE AU CONTRAT LOCAL DE SANTÉ.

Il réunit les acteurs en matière de santé (professionnel·les, élu·es, population, associations).

Faute de volonté, le plan d'action établi en 2020 n'a pas abouti. Remettons-nous à l'ouvrage, **par exemple pour renforcer l'unité de soins palliatifs, l'Hospitalisation à domicile (HAD) et diminuer les délais d'attente aux urgences.**

UNE VILLE QUI PREND SOIN DE LA SANTÉ DE SES HABITANT·ES

Un cadre de vie de qualité conditionne une bonne santé.

Nos priorités :

- » **la qualité de l'air et de l'eau,**
- » **des actions concrètes contre les perturbateurs endocriniens menées en direction des femmes enceintes,** avec des remises de paniers bio et de purificateurs d'eau,
- » **une alimentation bio et de qualité,** notamment dans les crèches, les cantines scolaires et pour les personnes âgées,
- » **des logements sains, bien isolés,** adaptés aux besoins des habitant·es,
- » **des espaces naturels** à proximité de toutes les habitations,
- » **l'incitation au sport et aux déplacements actifs :** marche, vélo, parcours de santé nature,
- » **le renforcement des liens sociaux** pour lutter contre l'isolement,
- » **la formation des agent-es municipaux·ales** au contact du public aux **premiers secours en santé mentale.**





ALIMENTATION & EAU

vers la sécurité sociale de l'alimentation

L'eau potable et l'alimentation sont des enjeux de santé. Nous habitons au cœur d'un système agro-industriel dont nous consommons peu la production et qui pollue notre eau. Pour mieux nous nourrir et protéger notre eau, nous devons revoir nos façons de cultiver, diversifier et améliorer la qualité de nos productions alimentaires. Nous encouragerons les initiatives déjà existantes, notamment en bio et en circuit court, qui dynamisent la vie économique locale. Pour que personne ne soit oublié, nous expérimenterons la sécurité sociale de l'alimentation.

DES PRODUITS LOCAUX ET BIO DANS TOUTES LES ASSIETTES

La cuisine centrale distribue plus de 14 000 repas quotidiens, des crèches aux maisons de retraite. Son approvisionnement sera **local et bio**, pour appliquer la loi Egalim puis aller au-delà. Elle adhèrera immédiatement à la plateforme locale d'achat « Sur le champ » pour **soutenir les filières de proximité**. Nous bannirons les contenants en plastique.

Les habitant-e-s pourront cuisiner ensemble dans les Maisons de Quartier avec des fruits et légumes issus des jardins en commun et de la ferme urbaine.



PRODUIRE, TRANSFORMER, RECYCLER

Sur le plateau nord-est, nous créerons une **ferme urbaine bio en régie municipale**.

Elle sera fertilisée via **des aires de compostages et des bacs de déchets organiques** installés en ville. Sa production sera orientée en priorité vers la restauration collective et les associations caritatives. Nous faciliterons l'installation d'unités de premières transformations et conservation.

LA SÉCURITÉ SOCIALE DE L'ALIMENTATION

La sécurité sociale de l'alimentation vise à **garantir à toutes et tous l'accès à une alimentation saine, démocratiquement organisée, et de qualité**, en s'inspirant des principes de la Sécurité sociale de 1945.

Cette expérimentation concernera une partie des habitant-e-s, avec une **participation modulée selon les revenus** et une aide financière de la Mairie. Elle permettra de soutenir les producteurs locaux, de favoriser la santé et de préparer concrètement une réforme nationale fondée sur un droit universel à l'alimentation.

L'EAU POTABLE, UNE POLITIQUE D'AGGLO

Puisée en de nombreux points de captage, nous devons en garantir la qualité et la disponibilité. À terme, **sa gouvernance doit évoluer vers une gestion publique** (régie directe). Cela facilitera l'instauration de la tarification progressive de l'eau, permettant la **gratuité des premiers mètres cubes**.

Les revenus tirés de l'exploitation de l'eau permettront la conversion en bio des aires de captage, pour supprimer les pollutions.

VIE ASSOCIATIVE & SPORTIVE accompagner et valoriser

Nous soutiendrons matériellement et financièrement les associations : elles contribuent à la richesse de la vie locale. Nous voulons encourager le tissu associatif de proximité, pour que chaque Chartrain.e ait accès à des espaces d'expression culturelle, de pratique sportive et de loisirs. Nous valoriserons les structures engagées en faveur de l'émancipation sociale, de l'écologie et de la lutte contre les discriminations.

SUBVENTIONS MUNICIPALES : TRANSPARENCE ET ÉQUITÉ

En lien avec les associations, nous redéfinirons les règles pour un subventionnement équitable :

- **Transparence dans les modalités de soutien financier**, notamment à destination des clubs sportifs professionnels.
- **Augmentation significative des subventions attribuées aux associations engagées dans le domaine social.**

SPORT POUR TOUS

- **Soutenir les clubs sportifs amateurs.**
- Établir sur la durée du mandat, en collaboration avec les habitants, un **plan d'équipement des quartiers**, qui priorisera la restauration des installations existantes ou la construction d'infrastructures de proximité.
- S'assurer que chaque équipement sportif soit **accessible aux personnes à mobilité réduite (PMR)**
- Mettre en place une **aide au financement des licences sportives** pour les personnes et familles à revenus modestes.
- **Démocratiser l'accès au Colisée** : une place de match gratuite par an et par habitant de l'agglomération. Du monde dans les gradins et des futurs supporters pour nos clubs !

FACILITER LA VIE ASSOCIATIVE

Nous étudierons, en concertation avec les associations, les modalités de création et de gouvernance d'une Maison des associations. Ce lieu ressource assistera les structures dans leurs démarches et permettra la coordination de leurs activités et le soutien aux bénévoles. Ce sera également un lieu de pratique et de découverte, ouvert à toutes et tous. Dès septembre 2026, **les emplacements standard du salon des associations deviendront gratuits.**



AGGLOMÉRATION : UN GRAND PLAN NAGE !

Nous souhaitons que, d'ici la fin du mandat, chaque enfant sache nager à l'entrée en sixième. Il s'agira de soutenir la pratique de la natation à l'école en proposant des bassins d'apprentissage dotés d'un personnel qualifié, à proximité de certains groupes scolaires. Un partenariat sera renoué avec les intercommunalités voisines pour mutualiser les équipements existants, palliant la saturation. Une tarification spéciale pour les jeunes sera également étudiée.

CULTURE diffusion et création partout, pour tous·tes

Notre objectif est de démocratiser la culture et de permettre l'expression de toutes les cultures. Nous nous adresserons à tous les publics et à l'ensemble des quartiers. Nous donnerons l'occasion aux Chartrain-es d'être acteurs. Nous veillerons à une meilleure répartition des équipements et des événements culturels à Chartres et dans l'agglomération.

DES ARTS VIVANTS EN MOUVEMENT

Nous accompagnerons la création d'événements culturels de proximité, en aidant la tenue de **spectacles, concerts et projections de plein air dans tous les quartiers**. Les modalités seront discutées avec les habitant·e-s et les associations. Les Maisons de Quartier redeviendront des lieux de diffusion artistique. **Les différents jumelages seront associés** aux événements culturels annuels.

ChartrExpo deviendra « Chartr'Explo », grand tiers-lieu de toutes les explorations sociales, artistiques et artisanales (cf p27).

UN HÉRITAGE EN PARTAGE

Au-delà de la Cathédrale, d'autres lieux méritent d'être valorisés, comme :

- » **le MUSÉE DES BEAUX-ARTS et ses collections**
- » **l'ancien MUSÉUM D'HISTOIRE NATURELLE,**
- » **le PARLOIR AUX BOURGEOIS** (rue des Changes),
- » **les COURS ET COURSIVES** sur le site du **LYCÉE MARCEAU,**
- » **l'ÉGLISE SAINT-PIERRE ET SES ABORDS.**

Cette mise en valeur renforcera la richesse de l'offre touristique et ouvrira de nouveaux espaces culturels.

Notre patrimoine archéologique, les savoirs et les métiers associés participeront au rayonnement culturel de la ville.

SE RÉAPPROPRIER LA CULTURE

Nous lancerons une **dynamique collective autour de la lecture** : bibliobus dans les quartiers, ateliers d'écriture et de lecture, cours d'alphabétisation, gratuité des emprunts en bibliothèque.

Nous redéfinirons les objectifs des salles de théâtre afin d'ouvrir l'offre à tous les publics et accueillir des artistes locaux et de tous les horizons. **Nous déploierons les actions du Conservatoire de musique et de danse dans les Maisons de Quartier**. Nous offrirons des espaces pour la création et organiserons des résidences d'artistes. Nous créerons une salle des musiques actuelles dédiée à la production et à la diffusion.

Un **Pass culturel municipal** sera étudié pour permettre l'accès le plus large à cette offre.

Nous lancerons la création d'une **Maison du Vivant** qui aura pour objectif la connaissance et la transmission sur tous les sujets liés au climat, à la biodiversité et à l'environnement. Elle sera un lieu de science, de culture, de débat, de formation et d'exposition.





GRAND ÂGE & HANDICAP

prendre soin des plus vulnérables

Alors que le vieillissement de la population soulève la problématique de l'autonomie, nous bâtissons une ville qui ne laisse personne de côté en raison de son âge ou de son handicap, quel qu'il soit. Il faudra engager pour cela des moyens proportionnés : un·e élu·e, un budget substantiel, et des structures de proximité.



LE DÉFI D'UNE VILLE ACCESSIBLE

» Nous appliquerons l'ambitieuse **charte Ville – Handicap**, et nous rejoindrons le **Réseau Francophone des Villes Amies des Aînés (RFVAA)**.

» Nous lancerons dès 2026 un **plan pluriannuel d'accessibilité des locaux**. Nous veillerons à former les agent·e·s en lien avec le public à l'accueil des personnes en situation de handicap et **équiperons les écoles de matériel adapté**.

» Nous faciliterons le **maintien à domicile des seniors** en renforçant les effectifs du CCAS. Nous mettrons en place des **accueils de jour** dans les structures municipales, afin de **soulager les aidants familiaux**.

» Nous prendrons en compte la **perte d'autonomie** dans toutes les politiques de la Ville.

» Nous contribuerons au **développement de l'offre de places en EHPAD**, et réfléchirons à l'**accueil des animaux de compagnie**.

Nous recenserons les besoins :

toutes les conditions d'accessibilité seront évaluées, tant en matière de logement et d'aménagement de la ville que d'accès aux services publics, à l'éducation et aux loisirs.

Les associations, grâce à leur expertise de terrain, seront les actrices privilégiées de ce diagnostic.

ROMPRE L'ISOLEMENT

» Nous reconstruirons du lien social et intergénérationnel, dans le réseau des Maisons de Quartier :

- **des ESPACES RESSOURCES SENIORS**,
- **des SERVICES** (assistance numérique et administrative, visites à domicile),
- **des RENCONTRES ET ACTIVITÉS** pour retisser une trame entre les générations.

» Nous organiserons une veille active pour **repérer les situations préoccupantes et les personnes isolées**.

» Nous proposerons un **“déjeuner en commun des aîné·es” tous les mercredis** dans les cantines disponibles d'écoles élémentaires.

» Nous encouragerons **des projets citoyens d'habitat partagé et la colocation solidaire** (logement d'étudiant·es chez des seniors), dont nous assurerons la médiation.

SÉCURITÉ & TRANQUILLITÉ une ville qui protège

Nous proposons une approche centrée sur la lutte contre le sentiment d'abandon de certains quartiers, notamment à travers la fragilisation des services publics. Notre autre priorité concernera les violences sexistes, sexuelles et intrafamiliales. Nous formulerons nos propositions dans un dialogue constructif avec la police, la justice et le milieu associatif. Les accès équitables au logement, à l'alimentation, à l'eau et aux soins sont également des enjeux majeurs de sécurité du quotidien.

UN SERVICE PUBLIC DE PRÉVENTION DE PROXIMITÉ

Pour favoriser des liens sociaux de qualité :

- » **Recrutement de médiateur-ices** qualifié-e-s, dans tous les quartiers.
- » **Redéfinition des missions de la police municipale**, privilégiant l'information et la prévention.
- » **Accueil de débats et de médiations** de voisinage et **points d'accès aux droits** dans les Maisons de Quartier.

UNE POLICE MUNICIPALE DE PROXIMITÉ

- » Restaurer la **confiance entre la population et les agent-es**, avec **des personnels de police référents de quartiers** pour y établir des liens durables avec les habitant-e-s.
- » **Obligation du port des caméras-piétons** afin de prévenir toute violence et **maintien de l'absence du port d'arme létale**.
- » Publication d'un **rapport annuel sur les activités de sécurité**.

LUTTE CONTRE LES VIOLENCES SEXISTES, SEXUELLES ET INTRAFAMILIALES

Selon l'INSEE, **ces violences ont plus que doublé à Chartres en 5 ans**.

Pour les combattre, nous proposons :

- » un **dispositif de signalement sécurisé et confidentiel** pour protéger les victimes ;
- » le **renforcement de la coordination entre les associations, les services sociaux et l'hôpital** ;
- » une **formation obligatoire de tous.les agent-es et policier-es municipaux.ales à la prise en charge des différentes formes de violences**, afin de mieux accompagner les victimes.

Un récent rapport de la Gendarmerie nationale pointe la faible efficacité des systèmes publics de vidéosurveillance.

Avant d'envisager la poursuite de l'actuel projet d'extension (de plus de 12 millions d'€ d'ici 2028), nous commanderons une évaluation publique indépendante et approfondie de l'efficacité du dispositif sur l'agglomération. Nous organiserons également des débats publics citoyens sur la question des choix technologiques en matière de sécurité, et **nous nous opposerons fermement à l'utilisation de systèmes algorithmiques automatisés**.



ENFANCE & JEUNESSE s'épanouir pour agir dans sa ville

La jeunesse se retrouve particulièrement touchée par la fracture du lien social. Souvent méprisée, éloignée de tout pouvoir décisionnaire, elle constitue pourtant une grande richesse à valoriser. La jeunesse aura toute sa place dans les politiques publiques et pourra participer à leur élaboration. Des facilités et des espaces leur seront dédiés afin que chaque jeune puisse s'épanouir et se projeter durablement dans notre ville.



Accueil de loisirs du Rigeard

ENVIRONNEMENT SCOLAIRE ET PÉRISCOLAIRE

Son amélioration est centrale pour l'épanouissement des enfants, leur bien-être et la réduction des inégalités dès le plus jeune âge. Nous entreprendrons, rapidement, et en concertation avec toutes les usagères la **rénovation thermique des écoles, ainsi que la végétalisation des cours de récréation**. Cette action permettra également de développer les classes en extérieur.

D'ici la fin du mandat, l'alimentation scolaire sera locale et biologique.

Nous renforcerons l'accompagnement financier des sorties scolaires, développerons des ateliers de pratique artistique et **rendrons gratuites les études surveillées**. Nous augmenterons l'offre d'activités périscolaires en facilitant un accès équitable pour tous aux loisirs, au sport, aux vacances et à la culture. Nous ouvrirons un **nouveau centre de loisirs dans le cadre naturel du Rigeard**.

FAVORISER L'ÉMANCIPATION DES JEUNES

Nous agirons concrètement pour créer du lien social et lutter contre les inégalités. **Les maisons de quartier offriront des espaces accessibles, gratuits et sécurisés, encadrés par des professionnels.**

Les jeunes, mineurs comme majeurs, auront toute leur place au sein des conseils de quartier.

Nous intégrerons la question de la santé mentale grâce à des actions de prévention, ainsi que des dispositifs d'écoute des besoins et des priorités des jeunes.

Nous apporterons une **aide aux étudiant-es et jeunes travailleur-ses** en facilitant leur accès au logement et à la vie associative. Jusqu'à 26 ans, nous ouvrirons des droits spécifiques relatifs à la culture, au sport, aux loisirs et à la mobilité. Avec tous les acteurs concernés, nous mettrons en place des **aides à l'insertion professionnelle et à la recherche de stages**.

ACCOMPAGNER LA PARENTALITÉ

Il s'agit d'une condition essentielle du bien-être des enfants. Nous proposerons un accompagnement de proximité, coordonné et accessible à toutes les familles notamment pendant les 1000 premiers jours de l'enfant. Pour cela, nous ferons appel à des professionnels qualifiés exerçant au sein du tissu associatif. Nous créerons également un lieu ressource de rencontres et d'échanges qui pourra accueillir un planning familial.

NATURE EN VILLE place au vivant !

Actuellement à Chartres, la nature n'a pas sa place. Elle est pourtant indispensable à notre épanouissement et à notre santé. Elle doit être partout présente : espace de partage et de vie sociale, élément du cycle vital de l'eau, habitat de nos animaux et de la faune sauvage, et même productrice de notre alimentation.

PRENDRE SOIN DU VIVANT, DES SOLS ET DE L'EAU

Nous désimperméabiliserons de nombreux espaces publics pour reconstituer un sol vivant, prévenir les inondations et accueillir le patrimoine végétal de demain. Nous serons attentifs à la protection et la régénération des alignements et espaces boisés existants.



RETROUVER UNE GÉOGRAPHIE DE LA VILLE ET DE L'AGGLO

Nous permettrons à chacun d'accéder à un espace de nature à moins de 300 m de chez lui. Un réseau d'espaces piétons et cyclables sera intégré entre les squares, parcs et jardins. Nous entreprendrons notamment la valorisation des espaces plantés existants, la restauration du parc de la Mare aux Moines et des abords de l'avenue Mitterrand. Nous proposerons la création de parcs à la friche Philips et sur le plateau Nord-Est.

Les Jardins de l'Evêché réhabilités seront totalement ouverts au public

et deviendront accessibles depuis la basse-ville. Des voies douces ombragées seront créées. Les voies ferrées désaffectées seront aménagées pour relier les communes voisines de l'agglomération.

Ces projets feront l'objet d'une conception concertée et comprendront des chantiers collectifs.

POUR UNE VILLE QUI VIT, RESPIRE ET RÉPARE

- » Trouver partout de quoi s'asseoir à l'ombre.
- » Se rafraîchir par les plantes, les arbres, les fontaines.
- » Ouvrir les ruisseaux à l'air libre, notamment le Couason.
- » Infiltrer l'eau de pluie au plus près pour les nouvelles constructions.
- » Contrôler l'éclairage pour préserver la vie nocturne des animaux.

LE JARDINAGE, OBJET DE DÉCISION COLLECTIVE

Nous proposerons aux personnes ne pouvant plus s'occuper de leur potager de les mettre à disposition d'associations de jardiniers. **Nous permettrons la création de vergers collectifs et la végétalisation des cours d'école.** Les jardins ouvriers seront préservés et développés, d'autres seront créés. Nous soutiendrons les réseaux d'échange de plantes.

MOBILITÉ pour la liberté et vers la gratuité

Nous ambitionnons de faciliter et privilégier les déplacements doux : marche, vélo, etc. Par ailleurs, la gratuité pour tous·tes des transports en commun sur notre territoire sera un puissant outil de transformation urbaine. Ainsi, nous pourrions imaginer la ville autrement et répondre aux enjeux écologiques, de justice sociale et d'égalité. Enfin, nous nous opposerons au projet d'autoroute A154-A120.

VERS DES TRANSPORTS GRATUITS ET AMÉLIORÉS

Pour assurer l'accès à tous·tes des transports, dès le début du mandat, nous lancerons un audit dans deux directions :

>> l'instauration de la gratuité progressive de l'usage des transports publics au niveau de l'agglomération,

>> l'extension et l'amélioration du réseau actuel pour accroître la fréquence de passage des bus urbains sur les lignes. Nous étendrons, par exemple, les horaires de bus le soir et le week-end et équiperons chaque arrêt d'un abri-bus.

En complément, nous créerons des **parkings relais en périphérie de l'agglomération**, connectés aux lignes de transports publics, et nous expérimenterons la mise à disposition de véhicules partagés.



RÉPONDRE AUX BESOINS DES HABITANT·ES

>> Revoir le coût des parkings souterrains pour les résident·es, salarié·es et commerçant·es du centre-ville.

>> Aménager et sécuriser la Place Drouaise et le Pont-Neuf pour les vélos et les piétons.

>> Repenser les trottoirs et la continuité des cheminements pédestres dans toute la ville.

>> Créer de nouvelles places de stationnement pour les personnes à mobilité réduite en dépassant le minimum légal.

>> Améliorer l'accessibilité aux quais de la gare.

SÉCURITÉ POUR NOS DÉPLACEMENTS DOUX

>> Au niveau de la ville, nous rendrons faciles et sûrs tous les déplacements à pied, en fauteuil et en poussette. Nous mettrons également en place un plan d'urgence pour la continuité et la sécurité des parcours à vélo. Nous développerons les aires pour leur stationnement.

>> Au niveau de l'agglomération, nous porterons un grand plan vélo. Il permettra de créer de nouveaux parcours dédiés, par exemple entre Chartres et la zone d'activités de Gellainville, entre Champhol et la gare de Chartres, ou entre Lèves et Lucé.

Les aménagements seront étudiés et imaginés en lien avec les acteurs locaux, mais aussi les associations concernées.

VIE ÉCONOMIQUE pour des activités utiles et durables

Nous redynamiserons les quartiers, soutiendrons l'installation de commerces et développerons les activités de proximité. Nous défendrons un modèle d'économie circulaire : sociale, solidaire, écologique et résiliente. Le dynamisme économique ainsi créé bénéficiera aux habitant-es, aux commerces de proximité, et sera créateur d'emplois.

PROMOUVOIR LA PROXIMITÉ DANS TOUS LES QUARTIERS

Nous les revitaliserons par :

- » le retour des marchés de quartiers, selon les besoins des habitant-es, en priorité à Beaulieu;
- » l'acquisition de locaux par la municipalité, pour la sauvegarde et la diversification du commerce et de l'artisanat de proximité;
- » une meilleure répartition spatiale des équipements publics, pour dynamiser la vie économique;
- » la taxation des locaux vacants.



DÉFENDRE LES COMMERCES DU CENTRE-VILLE

- » Faciliter leur accès, grâce aux transports et parkings relais gratuits et au Plan Vélo.
- » Stationnement et livraisons repensés en concertation avec les commerçant-es.
- » Lutter contre les vitrines vides : nous inciterons les propriétaires à modérer les loyers et interdirons l'installation de nouvelles zones commerciales périphériques.

FAVORISER L'ADAPTATION DU TISSU ÉCONOMIQUE AUX ENJEUX SOCIAUX

Nous nous engagerons en faveur de l'emploi en :

- » renforçant la Mission locale ;
- » proposant la mise en œuvre du dispositif Territoire zéro chômeur longue durée ;
- » assurant la pérennité des emplois territoriaux, et en soutenant les services publics institutionnels (hôpital, poste, collectivités...);
- » accompagnant l'activité industrielle et artisanale répondant à des critères sociaux et environnementaux ambitieux ;
- » instituant des aides aux stages.

**Utile, local,
solidaire**



- » Nous réaliserons un diagnostic des aides économiques accordées aux entreprises.
- » Nous bâtirons également des projets de valorisation du patrimoine local, notamment par la mise en place d'une stratégie touristique décentralisée, élargie à l'agglomération, avec de nouveaux circuits touristiques (véloroutes).
- » Le développement des auberges de jeunesse favorisera un tourisme populaire.

LOGEMENT

un droit pour chacun-e

Nous lutterons pour permettre à toutes et tous d'accéder à un logement digne : abordable et sain, qui respecte les normes écologiques. Nous privilégierons la réhabilitation et la revalorisation de la qualité des immeubles existants plutôt que leur démolition. La municipalité a le pouvoir de choisir la destination de ses terrains. Nous arrêterons de solliciter le marché immobilier privé. Nous créerons un vrai service public de l'habitat en faveur des plus précaires. Il sera le levier pour créer une offre de logement social dans tous les quartiers, génératrice de mixité sociale. Enfin, nous encouragerons les initiatives d'habitat partagé notamment intergénérationnelles.

Une politique ambitieuse du logement

PROTÉGER LES LOCATAIRES...



- >> Empêcher toutes les expulsions sans solution de relogement.
- >> Lutter contre les passoires thermiques et les logements insalubres.
- >> Lutter contre la spéculation immobilière et encadrer les logements touristiques.
- >> Intervenir contre les logements vacants.
- >> Accompagner les propriétaires modestes, notamment dans la rénovation thermique de leur logement.

CRÉER UN VÉRITABLE SERVICE PUBLIC DE L'HABITAT

- >> **Relance de l'offre** pour atteindre plus de 30 % de logements sociaux.
- >> **Développement des logements sociaux dans le centre-ville** pour favoriser la mixité.
- >> Instauration d'une vraie **transparence dans l'attribution des logements sociaux**.
- >> **Diversification du parc de logements** pour répondre à tous les besoins (T1-T2 ; habitat léger...).
- >> **Facilitation du logement pour les jeunes** (résidences pour étudiant-es et jeunes travailleur-ses ; habitat partagé et solidaire).
- >> **Lancement d'un grand programme de réhabilitation** (phonique et thermique, balcons, accessibilité), au lieu des démolitions de logements.
- >> **Extension des habitats d'urgence.**

PROGRAMME ZÉRO SANS-ABRI

Nous offrirons un abri à chaque personne en difficulté sans condition. Pour cela, nous augmenterons la capacité d'accueil des hébergements d'urgence. Nous ouvrirons un pôle d'accueil de nuit. Nous réquisitionnerons des locaux vacants si nécessaire.

Nous créerons des résidences sociales avec accompagnement par des travailleurs spécialisés. Chacun-e y retrouvera de la stabilité pour accéder à un logement pérenne.



CONTRE LES DISCRIMINATIONS un engagement au quotidien

La lutte contre toutes les discriminations est nécessaire pour faire de Chartres une ville inclusive et accueillante, où tout le monde trouve sa place. Cela suppose une accessibilité réelle aux lieux publics, aux transports et aux commerces et des formations pour les agent-es municipaux-ales. Nous développerons des structures d'accueil et d'accompagnement des victimes de discriminations. Nous soutiendrons les associations engagées, et mènerons une politique culturelle émancipatrice. Cela implique également de porter une voix qui s'engage pour la paix.

UNE POLITIQUE DE RESSOURCES HUMAINES EXEMPLAIRE

- >> formation des agent-es de la Ville et du CCAS pour qu'ils deviennent des acteurs efficaces de la lutte contre les discriminations ;
- >> garantie de l'égalité salariale hommes-femmes et des évolutions de carrière.
- >> mise en place d'un plan de lutte contre le harcèlement sexuel et moral au travail dans les services de la Ville.

DES DISPOSITIFS SIMPLES ET CONCRETS

- >> l'accès aux crèches, à l'école et aux activités périscolaires pour les enfants en situation de handicap ;
- >> la lutte contre la précarité menstruelle avec l'installation de distributeurs de protections hygiéniques gratuites.

UN SOUTIEN À LA CRÉATION DE LIEUX D'ACCUEIL,

dédiés aux personnes en difficulté, en lien avec les associations : hébergements d'urgence, lieux d'information et d'accompagnement, notamment pour les étrangers.

Création d'un observatoire communal contre le racisme, l'islamophobie, l'antisémitisme, le sexisme, les LGBTIphobies et le validisme.

Il sera **créé et co-géré avec les associations et les habitant-es.**

Doté d'un budget participatif, il pourra mettre en œuvre des actions d'information, de sensibilisation et de tests pour **évaluer l'existence de discriminations**, notamment à l'embauche.

La **sensibilisation à la santé affective et sexuelle** sera une de nos priorités.



UNE VILLE, AMBASSADRICE D'UNE CULTURE DE PAIX

Chartres exprimera son soutien aux peuples opprimés :

- >> **en facilitant l'accueil et l'intégration de tous les exilé-es**, et en adhérant à l'Association Nationale des Villes et Territoires Accueillants (ANVITA).
- >> **en réactivant notre jumelage avec Bethléem**, nous mettrons en place des actions politiques, humanitaires et culturelles pour venir en aide aux Palestinien-nes.



URBANISME

préparer l'avenir, consulter avant d'agir

Nous voulons une ville durable qui prenne en compte les enjeux de santé publique. Nous nous fonderons sur le concept de « ville du quart d'heure », où chacun·e peut aller à pied dans les commerces, auprès des services publics et dans la nature, en moins de quinze minutes. Nos projets privilégieront la sobriété par la réhabilitation de l'existant plutôt que la construction de nouveaux projets démesurés. Ils feront l'objet d'une concertation citoyenne pour être adaptés aux réalités et aux besoins des Chartrain·es.

UN URBANISME PENSÉ PAR LES HABITANT·ES

Nos projets seront élaborés avec les Chartrain·es pour bâtir un urbanisme participatif, grâce à :

» **des ateliers citoyens de conception et de réalisation,**

» **un budget propre, affecté aux Conseils de quartier,** pour agir sur l'espace et le patrimoine publics,

» **la réhabilitation concertée des bâtiments publics vacants**

(ex-musée d'Histoire naturelle, ex-maison d'arrêt). Nous proposerons une alternative

aux projets actuels de la « Maison de la cosmétique » et du secteur regroupant le plateau Nord-Est et la Madeleine, où nous stopperons la démolition des immeubles.



AMÉNAGER SOBREMENT

Dès le début du mandat, nous engagerons la **révision du Plan Local d'Urbanisme (PLU)** et intégrerons de nouvelles règles, comme l'obligation de performance énergétique des nouvelles constructions.

Dans un souci de sobriété foncière, et une logique de zéro artificialisation nette, **nous mettrons fin à l'étalement urbain.**

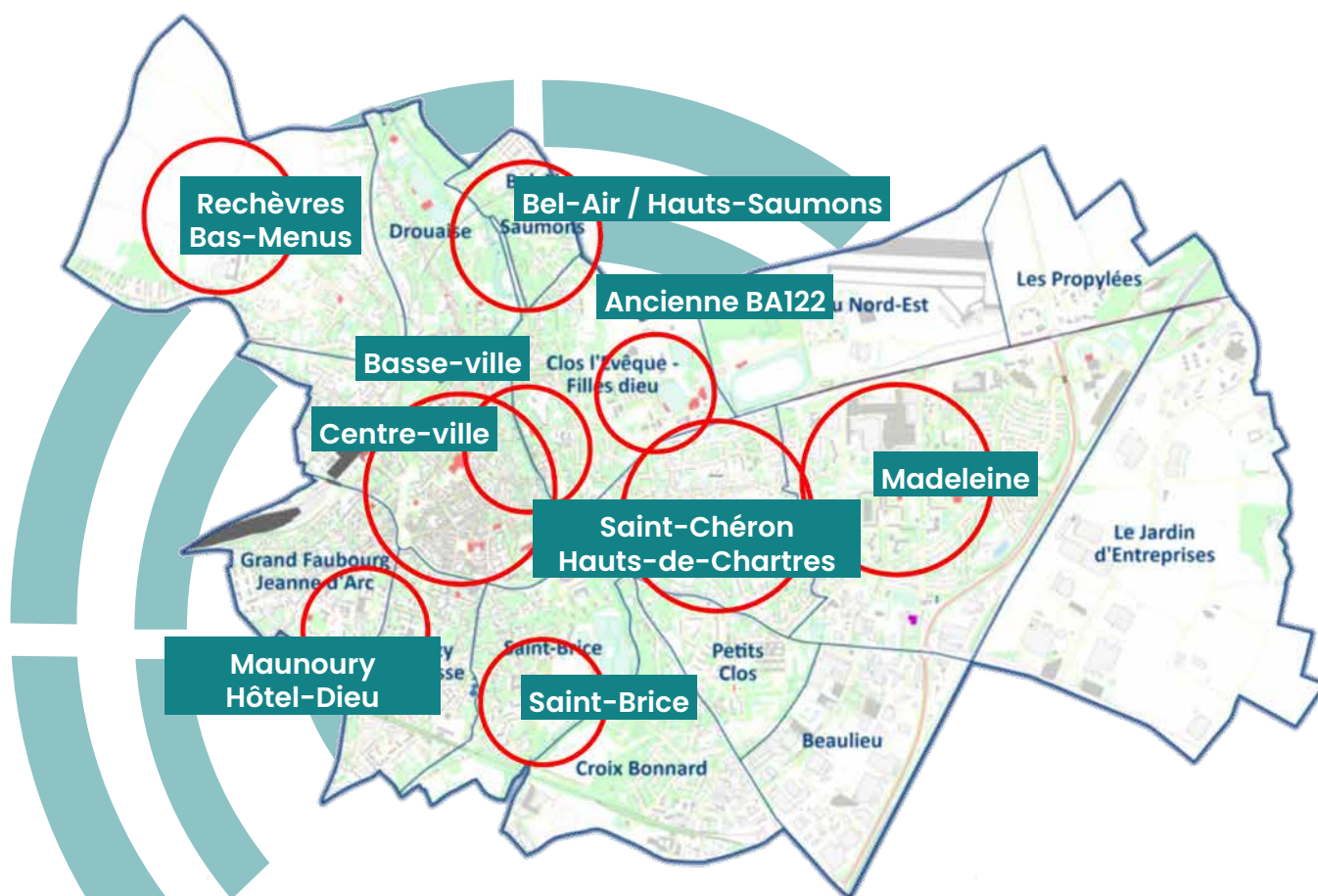
Les entrées de ville végétalisées seront préservées.

Nous lancerons un **plan de désimperméabilisation des sols.**

Nous encouragerons la **construction d'habitats mixtes, participatifs et écologiques.**

Notre projet urbain intégrera un plan pour développer la cyclabilité de Chartres et de l'agglomération. Constitué d'un **PLAN PIÉTONS ET TROTTOIRS,** et d'un **PLAN VÉLO** ambitieux qui s'inscrira dans la Véloscénie.

UNE VISION POUR LES QUARTIERS



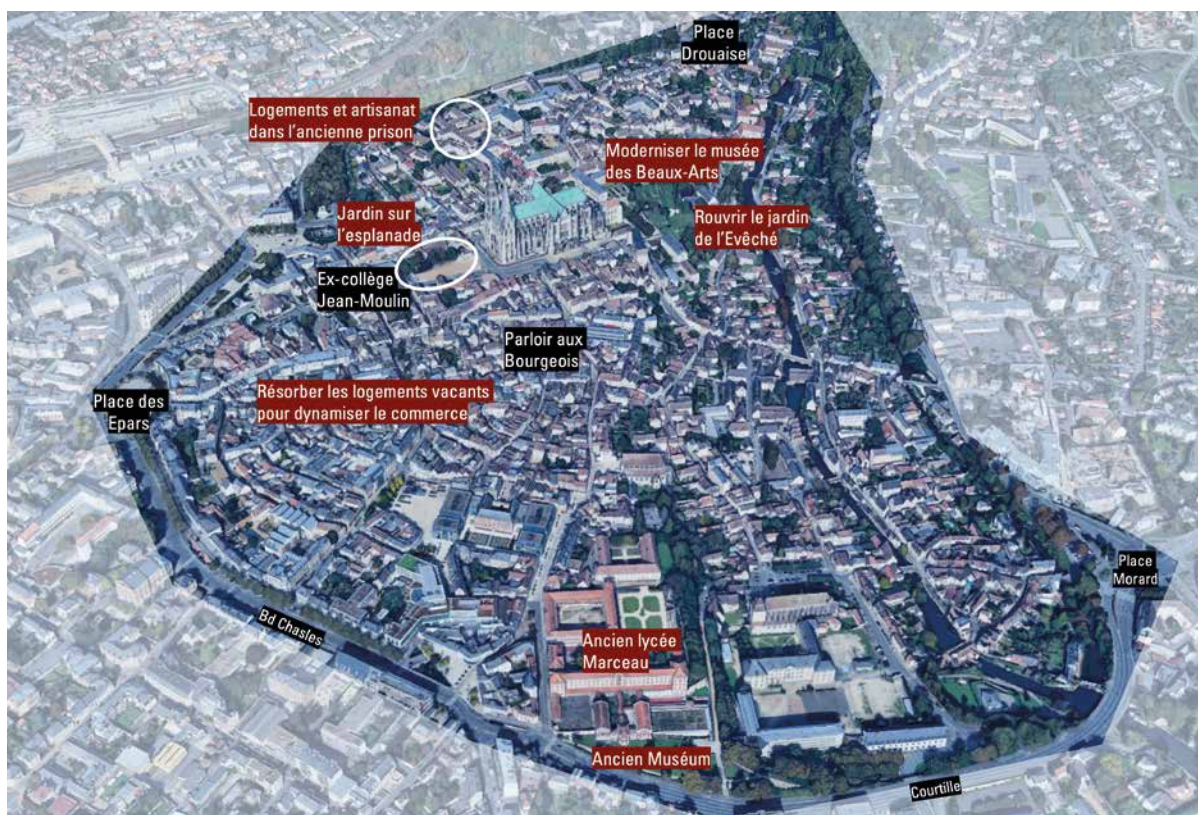
Leurs habitant.es font l'identité des quartiers et la diversité des quartiers forme la riche mosaïque de notre ville.

C'est pourquoi toute évolution et toute adaptation doivent être maîtrisées pour respecter l'histoire et l'identité des lieux de vie auxquelles nous sommes attaché-es et où nous construisons nos souvenirs.

Les pages qui suivent présentent, quartier par quartier, nos premières pistes pour améliorer et préserver l'environnement quotidien de nos espaces de vie. Selon l'engagement démocratique de Chartres en Commun, chacune des propositions en matière d'habitat, d'économie/ commerces, d'équipements, de mobilités, d'espaces publics... sera travaillée, discutée et précisée avec les conseils de quartiers et tous les riverains concernés.

C'est avec vous que nous protégerons et transformerons Chartres, c'est avec vous que nous préparerons une ville durablement agréable pour toutes ses populations.

ouvrir de nouveaux lieux de patrimoine au public
et de nouveaux jardins



L'esplanade de la cathédrale sera préservée de toute nouvelle bétonisation. En lien avec le musée, les jardins de l'Evêché seront réhabilités et ré-ouverts comme espace de rencontre et de respiration.

Plusieurs sites à nouveau offerts

au public : l'ancien collège Jean Moulin, l'ancien Muséum d'histoire naturelle, les cours et coursives de l'ancien lycée Marceau, le Parloir aux Bourgeois. Ils accueilleront de **nouveaux espaces d'expériences culturelles, sociales ou touristiques**, et jalonneront un parcours de promenade végétalisée le long de voies piétonnes renovées. Leur vocation sera expérimentée et discutée avec associations et riverains.

L'ancienne prison accueillera une **pépinière d'artisanat d'art** et des logements autour de nouveaux jardins publics. Une étude sera lancée pour remplacer le parking Sainte-Foy par un jardin associé à des stationnements PMR le long des rues adjacentes.

Tous ces projets s'inscrivent dans une révision du Plan de sauvegarde et de mise en valeur (PSMV) pour **conforter notre patrimoine et résorber la vacance des logements et des commerces**, en concertation avec les habitant·es et les professionnel·les.



Ancienne prison



Lycée Marceau

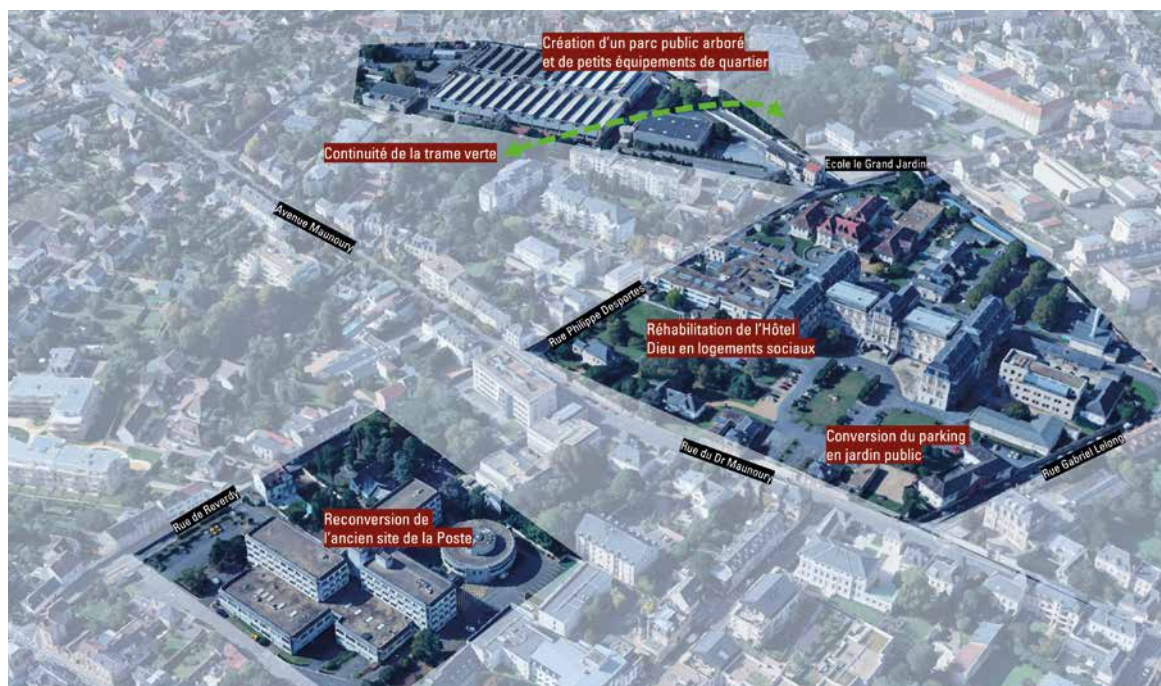


Ancien Museum



MAUNOURY ET HÔTEL-DIEU

un quartier à recomposer autour d'un parc habité

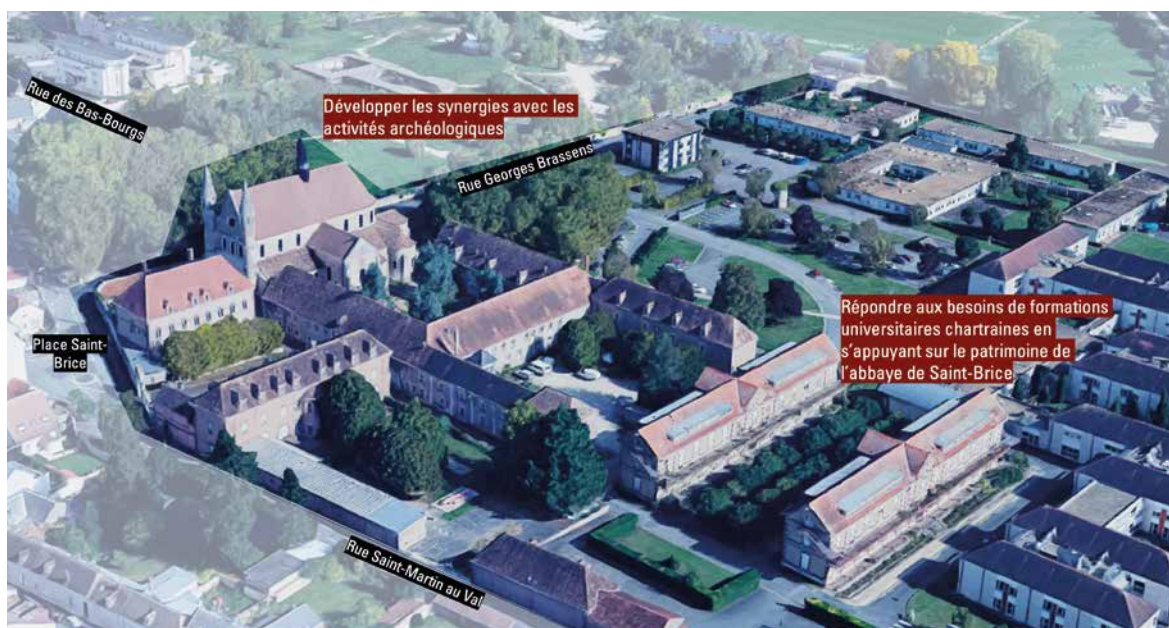


La réhabilitation de l'Hôtel-Dieu permettra de créer de **nouveaux logements, notamment sociaux** tout en valorisant un patrimoine exceptionnel et ses jardins.

Les sites de la Poste et de la friche Philips seront recomposés autour d'un grand

parc verdoyant où seront créés **de petits immeubles d'habitat et d'activités, et des équipements de proximité** répondant aux besoins du quartier (salle de sport nécessaire aux collèges Jean Moulin et Hélène Boucher).

LES ABBAYES DE SAINT-BRICE



À mi-chemin de l'IUT et du pôle universitaire, le site verra sa **vocation culturelle et scientifique renforcée**. La réhabilitation du bâti encore désaffecté pourra accueillir étudiant·es, associations et personnels de recherche. Le service archéologique pourra continuer à s'y épanouir et augmenter son rayonnement pour la formation et la connaissance.



Le quartier n'est pas à démolir, il est riche d'une histoire et d'une vitalité humaines !

Nous proposons la réhabilitation complète des immeubles pour en faire un quartier à énergie positive autour de ses habitant·es et de leurs projets de vie.

Un axe vert reliera le Parc Jacques Grand à Chartr'Explo à travers le mail et le centre commercial requalifié.

Un nouveau cœur de quartier sera créé entre le forum et les grandes surfaces.

SAINT-CHÉRON / HAUTS-DE-CHARTRES



Le quartier sera préservé, avec ses immeubles, ses maisons, ses jardins et ses sentes piétonnes.

Un cheminement doux sera créé à travers ce quartier depuis le parc des bords de l'Eure jusqu'à la Madeleine. **Le « Marché d'Isidore » sera redynamisé** pour devenir un pôle commercial de proximité quotidiennement ouvert pour toute la population.





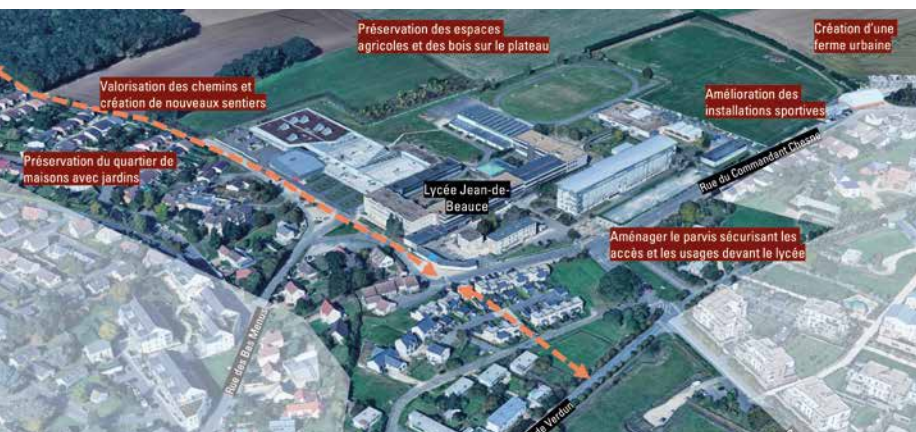
Un espace commercial sera créé en extension de la maison de quartier, réhabilitée. Le quartier sera mieux connecté au centre-ville par le viaduc voisin sécurisé, rendu aux piétons et cyclistes. **Les maisons HLM actuellement désaffectées seront réhabilitées et surélevées** pour doubler la surface de logement social individuel. Les habitants des immeubles voisins seront prioritaires pour y emménager. À la suite, ces collectifs seront à leur tour réhabilités pour y accueillir de nouvelles personnes. Le chantier sera participatif, ouvert à la formation, inspiré de l'esprit Castor.



Idée de surélévation des maisons HLM



PLATEAU DE RECHÈVRES / BAS-MENUS



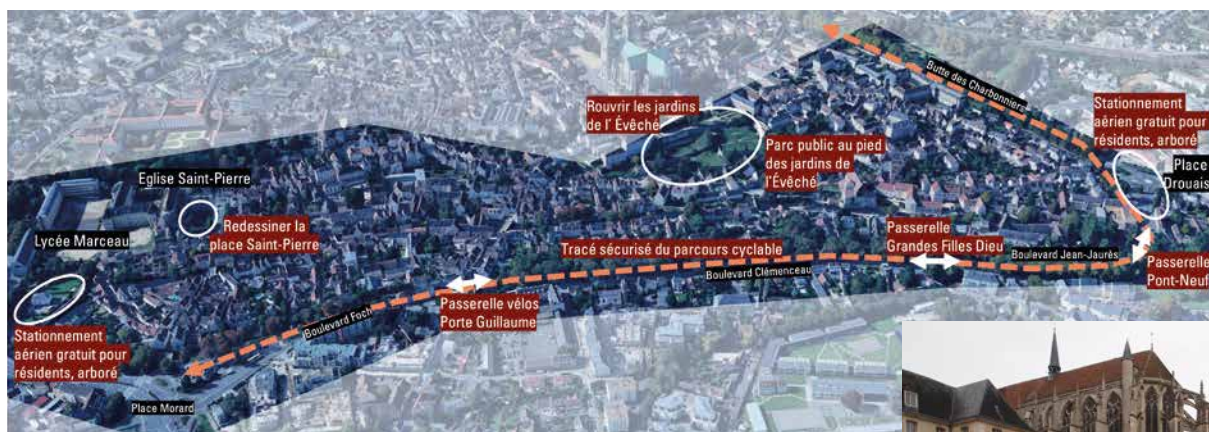
Les espaces agricoles et le bois sur le plateau seront préservés, associés à une ferme de production.

Les lisières entre la ville et la campagne seront régénérées afin de valoriser les vues sur la cathédrale et assurer une transition de qualité.

Le parvis du lycée Jehan de Beauce sera aménagé pour sécuriser les usages et les installations sportives seront

améliorées. Une attention spécifique sera portée au chemin des Hauts-Menus et **un réseau de sentes favorables aux piétons sera aménagé.**

BASSE-VILLE un cadre de vie historique à préserver



Le plan de circulation en basse-ville sera revu avec les habitant-es et les commerçant-es. Des espaces arborés accueilleront de nouvelles places de stationnement (place Drouaise, et entre le lycée Marceau et les berges de l'Eure) tandis que la place Saint-Pierre sera enfin requalifiée. Un projet de mutualisation et de végétalisation des espaces de stationnement du lycée Marceau pourra être étudié avec le Conseil Régional. **Les parcours piétons et vélos seront sécurisés** sur les boulevards avec la création de passerelles légères : Pont-Neuf, Faubourg Guillaume, face à l'embranchement des Grandes Filles-Dieu... **La partie basse des Jardins de l'Evêché deviendra un parc public** reliant le quartier à la ville haute.

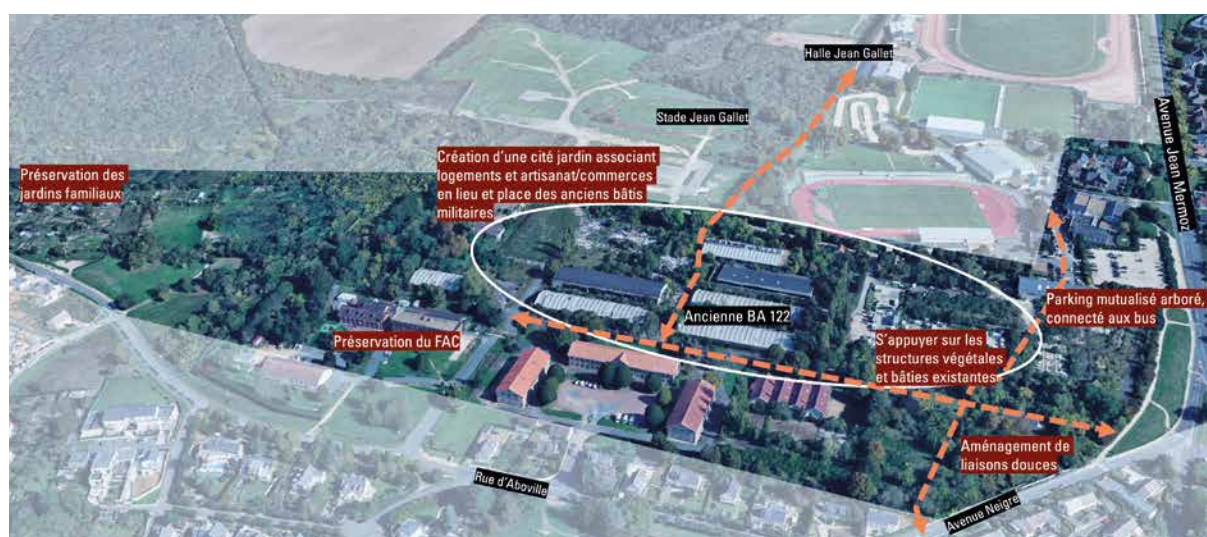
ANCIENNE BASE AÉRIENNE

Une cité jardin associant logements, artisanat et commerces sera créée

en s'appuyant sur les structures végétales et bâties existantes.

Le projet se

voudra particulièrement vertueux sur le plan de sa conception architecturale et de la qualité des matériaux (réemploi, matériaux biosourcés et recyclables). Des liaisons douces irrigueront le site. **Les pôles d'équipement sportifs voisins (stade, piscine, gymnase, piste de bicross, halle Jean Cochet etc.) seront confortés sur leurs sites**, et mutualiseront leurs parkings pour les besoins du quartier. Le Foyer d'accueil chartrain et les jardins familiaux existants seront préservés dans cet ensemble.





Le site et le bâtiment de Chartrexplo deviendront un lieu hybride, vivant et solidaire. Dédié à l'expérimentation écologique, à la création artistique et à la vie collective, il sera un laboratoire, un espace pour les imaginaires et un moteur d'innovation pour notre territoire.

EXPÉRIMENTER DE NOUVEAUX MODES DE VIE PLUS SOUTENABLES

- » **Permaculture pour l'autonomie alimentaire et la régénération des sols.**
Mise en place de jardins nourriciers, forêts comestibles, serres bioclimatiques et systèmes de compostage...
- » **Low-tech :** développement de technologies simples, réparables et durables.
- » **Énergie :** recours aux énergies renouvelables (solaire, éolien, hydraulique).
Gestion collective de la consommation.
- » **Matériaux biosourcés et de réemploi :** ressourcerie, chantiers participatifs et construction en terre, bois, paille, chanvre...

HABITER LA TERRE AUTREMENT

- » **Hébergements légers, démontables et autonomes.** Accueil et construction sur place.
- » **Espaces partagés :** cuisine collective, buanderie, salle polyvalente, ateliers...
- » **Accueil de résidents temporaires :** artistes, chercheurs, artisans, voyageurs, bénévoles...

ACCUEILLIR TOUTES LES FORMES D'EXPRESSION ARTISTIQUE

- » **SMAC (Scène de Musiques Actuelles) :** salle de concert et studio d'enregistrement.
- » **Programmation pluridisciplinaire :** musique, théâtre, danse, cinéma, arts visuels...
- » **Médiation culturelle :** résidences d'artistes, ateliers de pratiques, rencontres, conférences, actions avec les écoles...

UN ESPACE DE VIE COLLECTIF

- » **Démocratie participative :** gouvernance partagée, décisions collectives, transparence.
- » **Événements publics :** festivals, chantiers ouverts, forums citoyens, marchés paysans...
- » **Éducation populaire :** partage et diffusion des savoirs.



Les Maisons pour Tous doivent redevenir le cœur battant de la cité au plus près de ses habitant.es. Nous les transformerons en Maisons de Quartier, lieux de l'expression démocratique directe. Les résident.es du quartier pourront y concevoir, choisir et piloter des projets collectifs.

Espaces d'initiative, de partage et de solidarité, elles faciliteront aussi l'accès aux droits et aux services publics.

Dotées à nouveau d'animateurs et d'animatrices permanent.es, les Maisons de Quartier seront ouvertes à tout le monde et accueilleront :

- >> l'aide aux démarches administratives, notamment numériques et médicales;
- >> un lieu de convivialité intergénérationnel régulier (cuisine en commun et repas partagés, jeux de société, etc.);
- >> des ateliers de réparation;
- >> l'assistance aux personnes isolées ou en détresse,
- >> l'organisation des conseils de quartier;
- >> des activités de loisirs et des formations menées par le monde associatif.

D'autres missions et activités pourront s'ajouter selon les projets et les demandes spécifiques élaborées par les conseils de quartier. Les Maisons de Quartier déjà dotées d'espaces adaptés (Rechèvres, Beaulieu, Madeleine et Pont-Neuf) pourront à nouveau accueillir des spectacles.

Pour combattre l'isolement et soutenir le lien social, les Maisons de Quartier seront au centre de nos politiques de proximité.

NOTRE MÉTHODE AU SERVICE DU PROJET

- 1. Recrutement de PERSONNELS PERMANENTS**
- 2. AUDIT TECHNIQUE de l'ensemble des locaux actuels**
- 3. Travail de programmation mené AVEC LES CONSEILS DE QUARTIER**
- 4. Lancement d'un PLAN DE RESTRUCTURATION / EXTENSION des Maisons de Quartier existantes**
- 5. RÉFLEXION SUR LA CRÉATION DE NOUVELLES STRUCTURES dans les quartiers non dotés : centre-ville et gare / Grand-Faubourg, notamment**



LE PARC DES GRANDS-PRÉS / RIGEARD et la Maison du Vivant

Au cœur de Chartres, le site du Parc du Rigeard / Grands-Prés deviendra un grand parc, véritable arche de nature, populaire, accessible et sans voiture. Composé comme un parc vivant, **il mêlera activités sportives et récréatives, éveil à la nature et espaces de détente**, pour que chacun y trouve sa place.

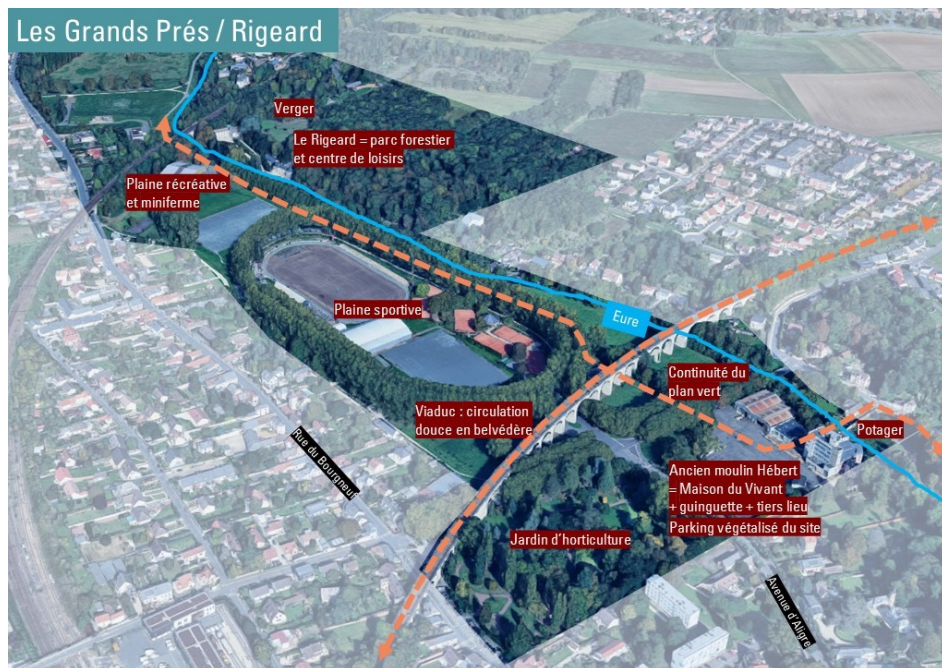
Aujourd'hui fragmenté, le site sera réuni, agrandi et apaisé, tout en respectant l'identité et l'histoire de chaque lieu : jardin d'horticulture, bois et verger du Rigeard, potagers de l'île Hébert, espaces sportifs et de loisirs. Reliés par des cheminements piétons et cyclables, ces espaces formeront une mosaïque paysagère cohérente, structurée par la vallée de l'Eure et constitueront **une séquence forte du PLAN VERT de l'agglomération**.

Les enfants seront au cœur du projet. **Le Rigeard sera agrandi et valorisé comme un grand pôle éducatif et ludique**, en lien avec le centre de loisirs, dans des bâtiments rénovés à vocation pédagogique, de découverte et de jeu. On apprendra en explorant et on grandira au contact du vivant.

En contrebas, les prairies des Grands-Prés seront valorisées : vastes espaces de détente et de liberté, aires de pique-nique, jeux pour enfants, terrains de pétanque, etc. Ces espaces accueilleront également les projets culturels du monde associatif chartreais.

Point d'orgue du site, **le Moulin Hébert entièrement réhabilité deviendra la MAISON DU VIVANT dédiée à la biodiversité**. Au bord de l'Eure, un tiers-lieu convivial avec guinguette permettra aux habitant·es de se retrouver autour d'animations culturelles. Un point d'accueil de la Véloscénie complétera ce site desservi par le parking existant, végétalisé, gratuit et connecté au réseau Filibus.

Au-dessus du site, **le viaduc sécurisé et offert aux piétons et cyclistes offrira des vues panoramiques exceptionnelles** sur la canopée du parc, la vallée de l'Eure et la cathédrale de Chartres tout en connectant mieux Champhol, Bel-Air et les Hauts-Saumons au centre-ville.



FUTURE MAISON DU VIVANT



LIAISON DOUCE À AMÉNAGER SUR LE VIADUC FERROVIAIRE DÉSFFECTÉ





TRANSPARENCE, ÉTHIQUE et GOUVERNANCE

Les professions, âges et quartiers de résidence des membres de notre liste témoignent de la diversité des profils qui la composent.

Jean-François BRIDET restera vice-président de la Région mais seulement jusqu'à décembre 2026 pour finaliser la 3^e Stratégie régionale pour la biodiversité qui lui a été confiée. En effet, **le non-cumul des mandats de nos élu-es sera la règle.** Les adjoint-es à la Ville et les vice-président-es à l'Agglo conserveront à temps partiel leurs activités professionnelles et garderont ainsi un lien direct avec le terrain.

Chaque membre de notre majorité se verra confier une délégation,

y compris les conseiller-ères municipaux-ales, qui mettront en œuvre certains projets de notre programme (expérimentation de la sécurité sociale de l'alimentation, renaissance des maisons de quartier, Chartr'Explo, etc.).

Les nouveaux dispositifs de démocratie participative nous obligeront à **rendre compte de notre action.**

Au sein du Conseil municipal, **les élu-es d'opposition seront respecté-es** et il sera veillé à l'équilibre des temps d'expression.

Les frais de représentation du maire seront supprimés (24 000 € / annuels pour la Ville). Seuls les frais liés aux missions seront remboursés sur justificatifs et plafonnés.

Nous engagerons la **refonte du fonctionnement du conseil communautaire pour en faire un véritable espace de dialogue et de coopération.** Nous rééquilibrerons la composition de l'exécutif entre Chartres, les communes de l'agglomération urbaine, les bourgs péri-urbains et les villages ruraux.



Jean-François BRIDET
Architecte, 54 ans
Bel Air



Sylvie TORRE
Conseillère
pédagogique, 61 ans
Pont Neuf



Fernand CARRÉ
Agent SNCF, 50 ans
Basse-ville



Barbaras NGASSA
Assistante
commerciale, 52 ans
Beaulieu



Fred SERVAL
Auteur de jeux
de société, 41 ans
Centre-ville



Aïssata GADJIO
Dirigeante d'un média
indépendant, 41 ans
La Madeleine



Alexis GOUHIER
Attaché d'administration
de l'État, 34 ans
Rechèvres



Sabine GUITEL
Urbaniste, 62 ans
Saint-Chéron



Allan MEULE
Ingénieur et enseignant
en électronique, 43 ans
Centre-ville



Léa TOURET
Écrivaine, 36 ans
Bel Air



Olivier MAUPU
Urbaniste, 41 ans
Grands Prés



Céline GAUTHIER
Rédactrice en chef,
32 ans
Chanzay



Thomas PERIER
Cadre d'entreprise,
60 ans
Grands Prés



Emma LAURO
Juriste de droit public,
23 ans
Grands Prés



François ROUMET
Urbaniste - paysagiste,
65 ans
Saint-Chéron



Norah HENRIQUES
Ingénierie énergie-climat,
23 ans
Croix Bonnard



Baptiste PAIN
Sans emploi, 28 ans
Chanzay



Sylvie KESSLER
Orthophoniste, 51 ans
Basse-ville



Éric WOLFF
Pilote de projet, 58 ans
Grand Faubourg



Fouzia LAARIF
Enseignante, 66 ans
Hauts Saumons



Avril ADJIBI
Garde d'enfants
à domicile, 20 ans
Beaulieu



Johanne BRIERRE
Professeure des écoles,
36 ans
Rechèvres



Nasser ALAWAD
Médecin praticien
hospitalier, 68 ans
Drouaise



Muriel MOTTIN
Professeure des écoles,
60 ans
Grand Faubourg



Nathan BEAUDOUT
Sans emploi, 31 ans
Bel Air



Véronique CHARTRAIN
Professeure des écoles
retraîtée, 67 ans
Bourgneuf



Jérôme LERAY
Cadre de recherche,
52 ans
Saint-Chéron



Anne LOUBEAU
Professeure de français,
61 ans
Rechèvres



Gérard LERAY
Retraité de l'Éducation
nationale, 62 ans
Rechèvres



Marion BOULAY
Collaboratrice
parlementaire, 31 ans
Rechèvres



Christophe DOUBLIER
Postier, 62 ans
Grand Faubourg



Nabila LAKEHAL
Employée d'immeuble
autonome, 55 ans
Saint-Brice



M'hamed BEHILLIL
Enseignant, 51 ans
Rechèvres



Sophie SINATTI
Professeure des écoles,
61 ans
Hauts de Chartres



Victor LATRU
Collaborateur
parlementaire, 28 ans
Chanzay



Isabelle VILESPY
Formatrice, 61 ans
Grand Faubourg



Patrick CHENEVREL
Architecte retraité,
75 ans
Comtesses



Michelle IZEL
Retraîtée, 75 ans
Hauts de Chartres



Yves TERRADES
Professeur de lettres
retraité, 70 ans
Saint-Brice



Jacqueline MARRE
Retraîtée de l'Éducation
nationale, 77 ans
Comtesses

RENCONTRONS-NOUS !

Dimanche 8 MARS

MPT DE LA MADELEINE

Mail Jean de Dunois

14h >> Table ronde – Lutte contre les discriminations

16h >> La démocratie à l'échelle de la commune

18h >> Échange avec les candidat-es

Jeudi 12 MARS

MPT DES PETITS CLOS

Avenue François Mitterrand

19h >> Table ronde – L'écologie

20h30 >> Échange avec les candidat-es



Accéder
à l'audio
du programme

Venez rencontrer les candidat-es et les sympathisant.es de Chartres en commun à l'atelier de campagne,

6 bis place Pasteur (en face du cinéma)

>> le lundi, mardi, jeudi, vendredi et dimanche de 14h à 19h

>> le mercredi et samedi de 10h à 19h

VOTONS LES 15 ET 22 MARS !

dans votre bureau de vote ou par procuration

>> Vous êtes absent-es le 15 et/ou le 22 mars ?

>> Vous avez besoin de donner une procuration ?

Envoyez-nous un mail à **chartresencommun@mailo.com** avec vos coordonnées, et nous vous recontacterons.

Soutenir Chartres en commun par un don sur le site **chartresencommun.fr**

ou par chèque à l'atelier de campagne 6 bis Place Pasteur 28 000 Chartres.

Découvrez ceux qui nous soutiennent publiquement sur notre site **chartresencommun.fr**



Liste citoyenne d'union construite avec :

